

XR DEVELOPMENT MARKET

Règlement

Appel à projets 2025

L'appel à projets est ouvert du **14 octobre 2024** jusqu'au **mardi 31 décembre 2024**, 23:59 (GMT).

Formulaire d'inscription : nif-xrdevmarket25.paperform.co

Document mis à jour le 15/10/2024.

1- À propos du XR Development Market

1.1 - Présentation. Depuis 2019, le XR Development Market est un marché leader en Europe pour la promotion, le financement et la coproduction d'œuvres et d'expériences immersives (films/œuvre VR360, expériences 6DoF, expériences gamifiées, performances immersives - théâtre, concert, opéra, etc.).

Son objectif est de contribuer au développement de l'industrie artistique immersive par l'organisation de rendez-vous d'affaires individuels (en présentiel) entre les porteur-euses de projets et les personnes susceptibles de les soutenir, les financer ou de les distribuer (coproducteur-trices, fonds d'aides publics ou privés, musées, plateformes de distribution en ligne, LBE, leaders de l'industrie, etc.).

Les rendez-vous du XR Development Market 2024 seront exclusivement **en présentiel**.

1.2 - Jury et prix. Les projets sélectionnés sont soumis à l'appréciation d'un jury de Decision Makers et concourent pour le prix du XR Development Market (1 000€ - *susceptible d'évoluer*).

2- Condition d'éligibilité

2.1 - Projets éligibles. Le XR Development Market est ouvert à toute œuvre, quelle que soit sa forme (film/œuvre VR360, expérience interactive/gamifiée, jeu, œuvre interactive, performance, installation artistique, etc.), explore de nouvelles formes de narration par le

biais des technologies XR (VR, AR, MR) ou à travers des dispositifs immersifs et/ou innovants (son binaural, IA, etc.)

Les projets peuvent être à n'importe quelle phase de développement (concept, en phase de pré-production, work-in-progress disposant ou non d'un prototype, en fin de production avec une première version non finale), et il n'y a pas de minimum pré-requis sur le financement déjà acquis.

Le genre ou le choix du dispositif / de la plateforme de diffusion ne constituent en aucun cas des critères de sélection.

2.2 - Projets non éligibles. Les programmes dits "de flux" (retransmission live, concert, magazine, émission de télévision, publicité...) ne sont en revanche pas éligibles.

Pour toute question relative à l'éligibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter : newimages-xrmarket@forumdesimages.fr / manon.blot@forumdesimages.fr

2.3 Exclusion de participation/visibilité

Tout·e participant·e à un projet éligible à nos programmations (XR Compétition, Hors Compétition, XR Market ou toute autre section du festival) faisant l'objet d'une mise en examen ou d'une condamnation judiciaire pour des faits de violences, notamment à caractère sexiste ou sexuel ne fera l'objet d'aucune mise en lumière pour la durée de la procédure ou de la condamnation pénale, par respect pour les victimes, que ce soit sur notre plateforme Swapcard, notre site, nos réseaux sociaux et nos communications. De fait, le projet éligible sera déprogrammé si la mise en examen, ou si la condamnation sont connues en amont de l'événement ; et retiré de notre site et plateforme Swapcard si les accusations sont connues après, pour l'année de l'édition concernée.

Les modalités de cette non-mise en lumière sont les suivantes :

2.3.1. La révélation de la décision de mise en examen ou de condamnation pénale pourra être le fait de la publicité donnée à une affaire par les médias nationaux. Cette révélation pourra également venir de la victime partie civile ou de son avocat, qui pourront contacter à cet effet l'équipe de NewImages Festival, laquelle leur proposera de faire appel à une association ou à un organisme de défense des victimes de violences.

2.3.2. Les personnes mises en cause devront être contactées par l'équipe de NewImages Festival qui les informera du dispositif de non-mise en lumière les concernant et de leurs recours potentiels (s'il est justifié du caractère inexact de la mise en cause, ou de ce qu'elle

a pris fin après une décision définitive de non-lieu, de relaxe, d'acquiescement ou par l'accomplissement de la peine).

3- Processus de candidature

3.1 - À propos de l'appel à projets. La soumission du projet doit obligatoirement se faire :

- en anglais
- via le [formulaire en ligne](#) avant le **mercredi 15 janvier 2025** (jusqu'à 23:59 GMT)

Points importants :

- Nous vous conseillons vivement de ne pas attendre les derniers jours de l'appel à soumissions pour déposer votre projet, afin d'éviter tout problème technique.
- les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en considération
- il n'y a pas de temps limite imparti pour compléter [le formulaire](#)
- vos informations sont automatiquement sauvegardées en local ; vous pouvez donc fermer et/ou revenir ultérieurement au formulaire **depuis le même appareil et le même navigateur** (hors fenêtres de navigation privée)
- une fois le projet inscrit, aucune modification des informations ne pourra être effectuée avant la phase de sélection

Pour les projets sélectionnés : une mise à jour des informations sera possible jusqu'à fin février.

Déclaration de droits : En inscrivant un projet, vous reconnaissez détenir les droits afférents ou être habilité·e par tous les ayants droits. NewImages Festival ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas de réclamation, conflit ou poursuite en lien avec votre candidature et votre participation au festival.

Confidentialité : Le festival garantit la confidentialité des informations et matériels transmis. Les présentations des projets seront téléchargées et transmises au jury de sélection du XR Development Market, ainsi qu'au jury du prix XR Development Market.

3.2 - Frais d'inscription. Chaque soumission doit être finalisée par le paiement de frais d'inscription (48€ TTC), destinés à couvrir les différents coûts de fonctionnement. À noter

que les frais d'inscription sont soumis au taux de TVA applicable dans le pays où l'événement a lieu.

Les inscriptions en attente de paiement ne seront pas prises en compte. Ces frais ne sont pas remboursables. Ils ne constituent pas une accréditation et ne donnent donc en aucun cas accès au festival.

3.3 - Inscriptions de plusieurs projets. Plusieurs projets peuvent naturellement être soumis par une même personne / société de production ayant soumis un premier projet.

Comment obtenir le discount :

- Soumettez votre premier projet
- Contact newimages-xrmarket@forumdesimages.fr to request a discount code.
- Dans l'email, incluez le nom du projet et le submission ID.
- Vous recevrez un code non-transférable, et utilisable une fois

4- Sélection

4.1 - Comité et critères de sélection. Les projets éligibles seront évalués par un comité de sélection, constitué du directeur du festival, du responsable du XR Development Market et de membres de l'équipe de programmation, avec l'aide d'un groupe d'expert·es et de consultant·es.

4.2 - Annonce de la sélection. La liste des projets retenus (au minimum **45**) sera officiellement révélée **mi-février 2025**. Tous·tes les postulant·es (sélectionné·es et non sélectionné·es) seront au préalable informé·es par email de la décision du comité de sélection.

4.3 - Confirmer sa participation.

À compter de la date d'envoi de la confirmation de sélection, les équipes disposent d'un délais de 6 jours pour valider définitivement leur participation en :

- procédant à l'accréditation obligatoire, décrite dans la partie 6.1 du présent règlement.
- confirmant et/ou mettant à jour les informations relatives à leur(s) œuvre(s) pour le catalogue et la première version du booth Swapcard (ou autre plateforme événementielle)

4.4 - Engagements des sélectionné-es. Les équipes des projets sélectionnés s'engagent :

- à ne pas communiquer sur leur sélection avant l'annonce officielle
- à faire figurer le logo du festival et la mention "Selected to XR Development Market - NewImages Festival 2025" sur l'ensemble de leurs outils de communication ainsi que dans les crédits du projet dès que l'annonce officielle a été partagée publiquement (un kit de promotion sera transmis à cet effet)
- à répondre aux questionnaires d'étude d'impact qui seront envoyés à trois moments différents après avril 2024 par l'équipe du festival.

Ces questionnaires sont importants pour témoigner de l'impact de nos actions aux organismes nous finançant - et permettent de garantir la tenue du XR Market.

5- Contreparties

5.1 - Accès au festival. L'accréditation des sélectionné-es au XR Development Market, inclue :

- un accès à l'ensemble des conférences, tables-rondes, workshops et du festival (programmation artistique, événements sociaux ou festifs)
- un accès à l'espace Swapcard en ligne pendant une durée d'un an (mise en relation et chat avec l'ensemble des membres du réseau NewImages Festival, valorisation du projet tout au long de l'année auprès des accrédité-es 2025 et des membres du réseau du festival, etc.)

5.2 - Mise en relation avec les Decision Makers. Le XR Development Market garantit :

- la participation de leaders de l'industrie XR (Decision Makers), offrant ainsi aux projets sélectionnés de nouvelles opportunités de financement et de distribution
- la présentation des projets sélectionnés aux Decision Makers en amont de l'événement ainsi qu'un accompagnement sur-mesure au moment de l'organisation des rendez-vous (conseil et valorisation des projets auprès des Decision Makers, en fonction de leurs attentes et ou de leur ligne artistique et éditoriale)
- l'organisation des rendez-vous sollicités par les Decision Makers

En outre, le XR Development Market garantit aux projets sélectionnés une visibilité auprès de l'ensemble des personnes participant au NewImages Festival. Ce faisant, les équipes sélectionnées auront également la possibilité d'organiser des rendez-vous additionnels avec d'autres personnes accrédité·es.

À noter toutefois :

- le XR Development Market ne peut en aucun cas garantir un nombre minimum de rendez-vous pour chaque projet
- les noms des Decision Makers seront régulièrement annoncés à partir de début 2024

5.3 - Format et organisation des rendez-vous. Pour chaque projet sélectionné, la planification des rendez-vous s'effectuera en trois temps :

1. **1er round** — rendez-vous sollicités à l'initiative des Decision Makers et pré-organisés par l'équipe du festival (les porteur·euses de projets n'ont rien à faire à part renseigner leurs disponibilités)
2. **2ème round** — rendez-vous sollicités directement par les porteur·euses des projets auprès des Decision Makers (sous réserve d'acceptation)
3. **3ème round** — rendez-vous sollicités par d'autres accrédité·es (hors participant·es XR Market) auprès des sélectionné·es, et inversement (sous réserve d'acceptation également)

Calendrier des rendez-vous : D'une durée de 25 minutes, les rendez-vous s'effectueront au Forum des images à Paris, le 9, 10 et 11 avril.

5.4. - Stands en ligne. Un espace exposant Swapcard (ou autre plateforme) permettra à chaque équipe sélectionnée de présenter son projet aux Decision Makers ainsi qu'à l'ensemble des professionnel·les accrédité·es en amont, pendant et en aval du festival. Le stand en ligne ainsi que ses différentes fonctionnalités sont accessibles pendant un an.

Accessible depuis la plateforme événementielle en ligne du festival, ce stand en ligne offre aux sélectionné·es l'opportunité de :

1. Présenter et de promouvoir leur projet (ajout possible de vidéo, visuel, synopsis, pièces jointes, liens) ainsi que de spécifier le(s) type(s) de partenaires recherché(s)
2. Mettre à jour et/ou de compléter les informations afférentes à leur projet en toute autonomie, avant et après le festival (les principales informations devront toutefois être confirmées au moment de l'annonce de la sélection pour l'édition des différents supports de communication)
3. Gérer leur agenda :

- définir leurs disponibilités
 - répartir les demandes de rendez-vous entre les membres de l'équipe
4. Ouvrir leur propre espace chat, permettant d'entrer en relation et d'échanger avec l'ensemble des participant·es
 5. Télécharger les contacts des personnes avec lesquelles ils / elles seront entré·es en relation pendant le festival

6- Participation à l'événement : accréditation

6.1 - L'accréditation au XR Market et son paiement est un prérequis obligatoire pour participer. Cette accréditation permet l'accès au XR Market, à tous les programmes des Industry Days et des invitations aux moments de networking.

6.2 - Non sélectionné·es. Pour chaque projet inscrit, le festival garantit **2 réductions de 30%** à utiliser pour toute accréditation aux Industry Days.

6.3 - Défraiement. Dans un cas comme dans l'autre, merci de noter que le transport, l'hébergement et tout autre frais restent à la charge des participant·es.

6.4 - Dates et déroulé du XR Development Market.

- **Matinées du 24, 25 et 26 avril 2024 — Rendez-vous en présentiel avec les Decision Makers**

L'ensemble des rendez-vous prévus en ligne avec les Decision Makers (1er et 2ème rounds) auront lieu les matinées du 24, 25 et 26 avril 2024, en fonction des disponibilités préalablement indiquées par chacun·e des participant·es

Tout rendez-vous additionnel (3ème round) devra avoir lieu en dehors des créneaux ci-dessus mentionnés (réservés aux 1er et 2ème rounds). Le choix de la date et du lieu est laissé à la discrétion des participant·es. Merci toutefois de bien vouloir noter que ces rendez-vous additionnels ne pourront être organisés dans l'espace réservé au XR Development Market.

7- Communication et promotion.

7.1 - Éléments de communication. À partir de début mars, les équipes sélectionnées auront la possibilité de confirmer et/ou de mettre à jour les informations relatives à leur projet. En acceptant ce règlement, vous autorisez le festival à utiliser les informations

générales (visuels et textes) de la candidature à des fins promotionnelles sur ses différents canaux de communication, et ce pour une durée de trois ans.

7.2 - Mise à jour des informations transmises.

Une fois leur inscription validée, les sélectionné-es auront la possibilité de mettre à jour les données relatives à leur projet à n'importe quel moment depuis leur espace événementiel en ligne (accessible via le site du festival).

Merci néanmoins de noter que les informations générales (synopsis, équipe et fiche technique, visuel) utilisées pour l'édition des supports de communication (brochure) devront être transmises mi-février, au moment de la confirmation de votre participation.

7.3 - Visibilité du logo NewImages Festival. Dès l'annonce officielle, les équipes sélectionnées devront mentionner leur sélection sur leurs outils de communication, en faisant figurer les palmes "Selected to XR Development Market - NewImages Festival 2025". Un kit de promotion sera transmis à cet effet en mars 2025.

8- Calendrier

Mardi 15 octobre 2024 : ouverture de l'appel à projets.

Mercredi 15 janvier 2025 (23h59, GMT) : clôture de l'appel à projets.

Début février 2025 : notification des postulant-es, confirmation de participation (achat des accréditations) et validation des informations pour la brochure du festival (texte de description, visuels).

Début mars 2025 : annonce officielle de la sélection. L'accréditation devra être achetée dans le

Mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 avril 2025 :

- **Matin** : rendez-vous ; workshops
- **Afternoon** : meetings ; panels ; roundtables
- **All day** : programmation artistique (XR Competition, Out of Competition, projets de résidences)

Vendredi 11 avril 2025 : cérémonie de clôture de la partie pro du NewImages Festival, sur invitation

Après avril 2025 : questionnaire de satisfaction (étude d'impact), suivi des nouvelles opportunités des projets, soutien (non-financier) à la participation à d'autres événements pro (festivals, expositions, pitching, candidatures, etc.).

En participant, vous vous engagez à répondre à trois de ces questionnaires (chacun ne prenant pas plus de 10 minutes). **Ces questionnaires sont importants pour témoigner de l'impact de nos actions aux organismes nous finançant - et permettent de garantir la tenue du XR Market ainsi que de maintenir le prix des accréditations à son niveau actuel**